



Dépêche 34/02

9 mars 2002

Comité intersyndical de l'épargne salariale : l'état des travaux

Communiqué de presse commun CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC

Le Comité intersyndical de l'épargne salariale s'est réuni le 7 mars 2002.

A cette occasion, il a demandé à être reçu par le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et par la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité pour examiner les mesures que les pouvoirs publics entendent prendre pour assurer la non-substitution des salaires par l'épargne salariale et pour permettre le suivi des accords négociés.

Le comité a également procédé à un premier examen des 33 offres « épargne salariale » qu'il a reçues de la part des gestionnaires financiers. L'intérêt suscité par la procédure de labellisation et le sérieux des réponses ont été salués par le Comité intersyndical. Des auditions complémentaires seront organisées les 19 et 22 mars prochain. Le comité publiera la liste des offres labellisées avant la fin du mois de mars.